



Energy Insecurity: How Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy, and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)

Synthèse et Recommandations

Synthèse

Les compagnies pétrolières Total (France), Chevron (Etats-Unis), et PTT Exploration & Production (PTTEP-Thaïlande) ont échoué à faire cesser les violations des droits de l'homme subies par la population locale, violations directement liées au projet d'extraction de gaz naturel en Birmanie (Myanmar.) Ces entreprises, qui portent leur part de responsabilité dans cette affaire, risquent d'avoir à répondre de leurs actions devant la justice.ⁱ De plus, les milliards de dollars de revenus versés par ces compagnies étrangères permettent le financement d'un régime qui a récemment entrepris de se doter d'un arsenal nucléaire offensif. Total et consorts s'opposent toujours au principe de transparence concernant leurs transactions financières avec la junte, en dépit des multiples appels en ce sens des communautés birmane et internationale. Il est encore temps pour les entreprises étrangères d'adopter une philosophie plus digne, à l'heure où le régime militaire s'apprête à organiser des élections qui se tiendront courant 2010 et dont le processus est largement dénoncé comme étant injuste.

Dans une région reculée de sud de la Birmanie, où cohabitent de nombreuses ethnies, les sociétés Total, Chevron et PTT Exploration & Production (PTTEP) ont conclu un partenariat avec la compagnie d'état birmane Myanmar Oil and Gas Enterprise (MOGE), contrôlée par le régime militaire birman, afin de mettre sur pied un des projets les plus controversés connus à ce jour: le "projet gazier Yadana". Yadana, qui signifie "trésor" en birman, est le nom donné au pipe-line de 60 km de long qui transporte jusqu'à la Thaïlande du gaz naturel extrait par une plate-forme située au sud des côtes birmanes. Le pipe-line traverse le sud-est de la Birmanie, région à l'environnement fragile qui est contrôlée et administrée traditionnellement par des communautés Karen, Mon et Tavoyan. La plus grande part du gaz extrait est achetée par l'autorité pétrolière thaïlandaise (PTT); en réalité seule une faible partie du gaz et des revenus qu'il génère est utilisée au profit du peuple birman, ou est destinée à améliorer la sécurité énergétique du pays.ⁱⁱ

La construction, l'entretien et l'exploitation du gazoduc de Yadana est opéré sous l'escorte de l'armée, dont la présence a entraîné de graves violations des droits humains à l'encontre des ethnies locales, ainsi que des dommages environnementaux conséquents. Les revenus issus de la vente du gaz Yadana constituent un soutien financier de première importance au régime militaire oppresseur, et génèrent des conséquences négatives en cascade qui affectent le pays entier. En dépit des efforts de Total destinés à améliorer le niveau de vie des populations locales à travers un programme socio-économique ambitieux, le projet Yadana est devenu le symbole d'un modèle de développement qui, bien loin d'améliorer le sort des plus défavorisés, devient la source des abus dont ils sont victimes, et contribue à la survie et au maintien d'un régime autoritaire qui menace à présent de modifier l'équilibre stratégique de la région.

Localement, l'organisation EarthRights International a compilé dans plusieurs rapports, dont deux parus en 2009 (*Total Impact* et *Getting It Wrong*) de nombreux cas de violations des droits humains et environnementaux, solidement documentés, dont les ethnies de la région ont été victimes. Selon ces rapports, le projet Yadana est directement à l'origine de ces violations.ⁱⁱⁱ

En plus des complicités entre les entreprises étrangères et le régime dans des cas de violations des droits de l'homme (décrites dans ses rapports de 2009), l'organisation EarthRights International a rassemblé des informations plus récentes sur des cas de violations criantes des droits de l'homme commises par les forces de sécurité du gazoduc à l'encontre de villageois locaux, sous la forme d'exécutions sommaires, de travail forcé, ou encore d'expropriations de terres sans compensations. Ces abus, qui se sont déroulés fin 2009, sont détaillés dans le présent rapport.

Aux violations des droits humains constatées à proximité immédiate et dans les régions avoisinantes du pipe-line, vient s'ajouter le fait que le projet Yadana joue un rôle capital en termes de soutien financier apporté au régime militaire birman ^{iv} – celui-là même qui est



Energy Insecurity: How Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy, and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)

suspecté par les Nations unies et d'autres institutions d'être responsable de crimes contre l'humanité ^v et fait maintenant l'objet d'une surveillance étroite par les institutions internationales en raison de la mise en œuvre d'un programme d'armement nucléaire à la fois illégal, clandestin et coûteux, et du commerce illégal d'armement avec la Corée du Nord. ^{vi}

Dans un rapport datant de 2009, ERI a calculé que sur une période s'étalant de 2000 à 2008 les revenus issus du gaz extrait dans le cadre du projet Yadana s'élevaient à 7,58 milliards de dollars, et qu'une part significative de ce montant a directement profité aux militaires, affirmation que les entreprises étrangères impliquées dans le projet n'ont jamais contestée. ^{vii}

Le même rapport mentionne qu'une partie de ce montant a été transféré vers des comptes privés dans deux des plus grandes banques offshore de Singapour : la Société bancaire chinoise de l'étranger (OCBC, Overseas chinese banking corporation) et le Groupe DBS; ces comptes bancaires pouvant être utilisés par la junte à de nombreuses fins, notamment l'acquisition illicite de technologie nucléaire ou de missiles balistiques. ^{viii} Comme on pouvait s'y attendre, les deux établissements bancaires ont nié ces allégations. ^{ix}

Ce rapport présente de nouveaux calculs des revenus issus de la vente de gaz, sur la base desquels, entre 1998 et 2009, le projet Yadana aurait généré un total de plus de 9 milliards de dollars, dont plus de la moitié, soit environ 4,6 milliards de dollars, aurait été directement récupéré par le régime militaire birman.

Le projet Yadana est considéré par beaucoup comme étant la principale source de revenus officielle du régime. Le nouveau mode de calcul de ces revenus sur lesquels sont basés les chiffres contenus dans le rapport prennent en compte des documents inédits, par ailleurs admis comme pièces à conviction dans le procès X contre Unocal. L'entreprise Unocal (Unocal Corp.), l'un des partenaires à l'origine du projet Yadana - rachetée par Chevron depuis- a en effet été assignée en justice par des victimes de violations des droits de l'homme originaires de la région du gazoduc. L'affaire a été réglée à l'amiable au cours de l'année 2005.

Bien qu'EarthRights International s'efforce d'améliorer continuellement l'exactitude des données chiffrant les revenus générés par la vente de gaz, les chiffres les plus précis seraient naturellement ceux fournis par les entreprises associées au projet. Le 27 avril 2010, plus de 160 organisations non-gouvernementales dont ERI, des universitaires, des compagnies d'investissements, des personnalités politiques, ainsi que des syndicats ont exigé de Total, Chevron et de PTTEP qu'ils appliquent le principe de transparence dans le cadre des revenus issus du projet Yadana en Birmanie, et qu'ils rendent publics les montants détaillés de ces vingt dernières années versés aux dirigeants militaires birmans. ^x

PTTEP n'a même pas daigné prêter attention à ces appels à la transparence. Les 21 et 24 mai 2010, respectivement, Total et Chevron répondaient à ces demandes avec la même obstination et la même volonté de déformer la réalité des faits, qui caractérise depuis longtemps la nature de leur partenariat avec le Conseil d'état pour la paix et le développement (SPDC) birman qui dirige le pays. Dans des déclarations écrites transmises au Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme, Total et Chevron ont refusé de façon explicite d'appliquer le principe de transparence financière dans le cas du projet Yadana. ^{xi}

Curieusement, ces sociétés ont avancé plusieurs raisons inconsistantes et difficilement compréhensibles justifiant leur politique du secret comptable en Birmanie. Chevron argue que les clauses des contrats signés dans le cadre du projet Yadana lui imposent de ne pas divulguer de chiffres, pendant que de son côté Total laisse simplement entendre que le régime birman pourrait s'opposer à de telles révélations.

Ce rapport analyse et clarifie les justifications peu convaincantes avancées par ces deux sociétés tant sur le plan du droit public que du droit privé, eu égard en premier lieu à leurs obligations juridiques à pratiquer la transparence en Birmanie, ainsi que de façon générale tout ce qui à trait au principe de responsabilité sociale de ces entreprises.



Energy Insecurity: How Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy, and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)

Le rapport fait également la lumière sur les incohérences se rapportant aux déclarations de ces deux entreprises quand celles-ci affirment que le fait de rendre public les versements effectués à la junte réduirait à néant leur avantage concurrentiel : ces mêmes sociétés ont, dans un autre contexte, pourtant déclaré que la transparence sur les revenus améliore leur avantage concurrentiel, et que l'application de ce principe est dans leur intérêt fondamental, et ne va pas à l'encontre de leurs intérêts.^{xii}

En ce qui concerne les violations des droits humains dans la région du gazoduc, ERI tient à souligner certains progrès. Depuis la publication de notre dernier rapport en 2009, les parties tiers ont confirmé à ERI que Total avait accepté en principe de coopérer avec l'Organisation internationale du travail (OIT) dans le but de faciliter le processus de transmission et de traitement des témoignages de la population locale concernant des cas de travail forcé par le dispositif d'instruction des plaintes de l'OIT, comme le recommandait ERI en 2009. Tout cela est très rassurant, et constitue une mesure positive de Total.

Cependant, bien que Total ait accepté fin 2009 de coopérer avec l'OIT, les documents présentés dans ce rapport indiquent que la société n'a pas fait remonter la moindre plainte concernant des cas de travail forcé.^{xiii} Cette constatation a été confirmée depuis par des représentants de l'OIT en Birmanie, qui confirment n'avoir reçu aucune plainte en douze mois concernant des cas de travail forcé en lien avec le gazoduc.^{xiv}

Au lieu de cela, les informations collectées par ERI indiquent que Total a récemment versé des compensations financières directement aux villageois victimes de travail forcé en relation avec le gazoduc, sans aucune coopération avec les représentants de l'OIT sur place et sans recourir au dispositif d'instruction des plaintes prévu à cet effet. Alors que les villageois devraient être rémunérés pour leur travail, cette façon d'agir qui consiste à les dédommager après qu'ils aient été victimes de travail forcé est la preuve que Total reconnaît sa propre responsabilité dans ces pratiques. Cela prouve également que l'accès à la justice est inadéquat pour la population locale, qui dépend en partie du bon vouloir d'une entreprise étrangère pour obtenir de l'aide, une aide qui se révèle tout de même insuffisante.

Idéalement, les habitants des environs du gazoduc devraient être en mesure de déterminer par eux-mêmes quel processus de justice leur conviendrait le mieux sans être victimes de menaces de persécutions ou d'intimidations, et sans être les victimes des manipulations d'une multinationale pétrolière.

EarthRights International est principalement occupé à prévenir la perpétuation de nouvelles violations des droits de l'homme à l'encontre des populations locales affectées par le projet, à s'assurer l'amélioration notable des niveaux de vie du peuple birmane, et à s'assurer que les revenus issus des ressources naturelles sont gérés de façon responsable et bénéficient à la population, en particulier aux citoyens les plus désavantagés. EarthRights International a également pour priorité de tenir légalement responsables les entreprises des abus desquels elles sont complices. Total et Chevron sont tous deux vulnérables à des poursuites légales pour tout abus commis par les forces de sécurité du gazoduc à l'encontre des populations locales. Ces entreprises pourraient être poursuivies dans leur pays d'origine par des villageois birmans, comme ce fut le cas pour Unocal, le prédécesseur de Chevron.

Total, Chevron et PTTEP ont jusqu'à présent refusé de mettre en œuvre la plupart des recommandations d'EarthRights International et d'autres organisations, mais il n'est pas trop tard pour que ces entreprises modifient leurs pratiques. Nous appelons Total, Chevron et PTTEP à tenir compte des recommandations réalistes et raisonnables présentées dans ce rapport.



Energy Insecurity: How Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy, and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)

Recommandations

A Total, Chevron et PTTEP :

- Publier les données brutes détaillées concernant tous les paiements effectués aux autorités birmanes depuis 1992, voire avant, et ce conformément au Global Call for Revenue Transparency signé par 160 organisations non-gouvernementales, syndicats, sociétés d'investissement, chercheurs et leaders politiques.
- Faire montre d'efforts mesurables en matière de promotion de la transparence financière en Birmanie ; encourager les autres compagnies pétrolières présentes en Birmanie à leur emboîter le pas et à pratiquer elles aussi une politique de transparence financière dans ce pays.
- Chevron devrait cesser de s'opposer systématiquement à l'Energy Security Through Transparency Act, une loi actuellement en discussion au Congrès Américain et qui promeut la transparence financière via la publication obligatoire des paiements adressés aux gouvernements dès lors qu'ils impliquent des compagnies pétrolières, gazières ou minières enregistrées auprès de l'US Securities and Exchange Commission. Chevron devrait au contraire soutenir la dite loi.
- Conduire des évaluations d'impact environnemental dans la zone du gazoduc et rendre ces évaluations publiques, conformément aux pratiques internationales en vigueur. Ces évaluations doivent être effectuées par des experts indépendants.
- Faciliter localement les plaintes concernant le travail forcé auprès de l'Organisation Internationale du Travail.
- Mettre en place un système clair et mesurable d'évaluation qui soit capable de limiter les atteintes aux droits de l'homme, en prenant les mesures permettant une évaluation publique et impartiale de la situation humanitaire dans le corridor du gazoduc par EarthRights International et par d'autres groupes susceptibles d'effectuer ce travail sensible.
- Admettre et assumer une aire de responsabilité plus large et plus conforme à la réalité dans le corridor du gazoduc, y-compris dans tous les villages affectés par le projet Yadana.
- Inviter les organisations de la société civile concernées aux réunions prévues par Total à Rangoon (Yangon) entre représentants des compagnies pétrolières opérant en Birmanie. Les parties conviées incluraient (de manière non-limitative) EarthRights International, la Human Rights Foundation of Monland, le Shwe Gas Movement, et d'autres organisations internationales pertinentes. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il est souhaitable que Total organise ces réunions à Bangkok, Thaïlande.
- Rencontrer la direction d'EarthRights International, comme demandé précédemment, afin de discuter l'impact local et national des activités des compagnies en Birmanie.



Energy Insecurity: How Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy, and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)

A la communauté internationale :

- Exercer des pressions multilatérales ciblées sur le secteur birman des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel), y-compris des mesures conçues de façon à restreindre l'accès du State Peace and Development Council au marché des capitaux eu égard aux revenus du gaz tirés des projets de Yadana et de Yetagun, ainsi que de ceux du futur Shwe Gas Project. De telles mesures devraient inclure des restrictions aux transactions internationales effectuées par des individus ou institutions associés au secteur des hydrocarbures en Birmanie.
- Maintenir et renforcer les restrictions ciblées mises en place sur les nouveaux investissements effectués en Birmanie dans les secteurs pétroliers, gaziers, miniers, forestiers et hydroélectriques tant qu'un ensemble de conditions préalables n'est pas effectivement et fermement rempli :
 - La publication complète de tous les paiements effectués au State Peace and Development Council.
 - Des garanties crédibles concernant la possibilité de mener à bien des projets de développement à grande échelle en Birmanie sans que ceux-ci ne créent un risque élevé de voir l'armée birmane porter atteinte aux droits de l'homme dans le cadre de sa mission de sécurisation des dits projets.
 - Des garanties crédibles eu égard à la participation des communautés locales aux décisions relatives aux projets de développement, y-compris par l'expression de leur consentement préalable libre et éclairé avant le lancement des projets.
 - L'accès, pour les victimes étrangères d'atteintes aux droits de l'homme causées par des compagnies privées, aux systèmes judiciaires des pays d'origine des dites compagnies
 - La mise en œuvre et le renforcement des mécanismes légaux et réglementaires promouvant la transparence, les cadres normatifs et l'harmonisation internationale. Les buts des dits mécanismes doivent être de promouvoir la stabilité pour les corporations en activité à l'étranger, d'établir la responsabilité économique et juridique des corporations dans d'éventuelles atteintes aux droits humains à l'étranger, et de permettre l'accès à la justice pour les survivants de telles atteintes. Les organisations de la société civile et les citoyens de ces pays doivent également obtenir de leurs législateurs la mise en place de tels mécanismes.

Aux investisseurs et actionnaires des compagnies présentes dans l'industrie extractive en Birmanie :

- Confronter activement les compagnies sur leurs investissements, leurs activités et leur impact en Birmanie via la mise en place d'objectifs précis, chiffrés et datés en matière d'amélioration de leur comportement.
- Soutenir les initiatives d'actionnaires promouvant : la protection des droits de l'homme, de l'environnement et de l'état de droit ; la transparence, en particulier financière ; les droits des peuples indigènes et des communautés concernées, en particulier leur droit à un consentement préalable libre et éclairé.
- Promouvoir les buts et objectifs de la campagne Publish What You Pay et de l'Extractive Industries Transparency Initiative.



Energy Insecurity: How Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy, and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)

Aux compagnies de l'industrie extractive ayant investi, ou envisageant d'investir, en Birmanie :

- Cesser tout nouveau projet ou investissement dont l'impact humanitaire ou environnemental négatif ne peut être réduit ou empêché, ou au sujet duquel le consentement préalable libre et éclairé des populations concernées ne peut être obtenu. En particulier, les compagnies impliquées dans le développement du Shwe Gas Project, comme Daewoo International, Korea Gas Company (KOGAS), Gas Authority of India Ltd. (GAIL), ONGC Videsh, China National Petroleum Company (CNPC), PetroChina, et d'autres, devrait immédiatement suspendre le développement de ce projet tant que les recommandations du présent rapport n'ont pas été mises en œuvre.
- Mettre en œuvre une évaluation indépendante, vérifiable et objective d'impact environnemental et humanitaire avant tout projet pétrolier ou gazier en Birmanie ; Promouvoir la libre et pleine participation des populations locales, et rendre public, dans les langues locales, l'ensemble des évaluations effectuées indépendamment.
- Faciliter la surveillance indépendante, vérifiable et objective du respect des droits de l'homme dans le cadre des projets existants
- Reconnaître le droit à un consentement préalable libre et éclairé comme un droit fondamental des populations indigènes et consulter des experts indépendants et objectifs de façon à s'assurer que ce droit est bien respecté dans le cadre des activités projetées par les compagnies.
- Publier les données brutes détaillées sur tous les paiements effectués aux autorités birmanes

Au State Peace and Development Council (SPDC) :

- Cesser de commettre des atteintes aux droits de l'homme à l'encontre des populations de la région du gazoduc de Yadana ainsi que du reste de la Birmanie, y-compris les exécutions extrajudiciaires, la violence sexuelle, la torture, l'usage excessif de la force, les détentions arbitraires, le travail forcé et les déplacements forcés de population.
 - Imposer par le droit des évaluations de l'impact environnemental, social et humanitaire de tout projet susceptible d'avoir un impact dans ces domaines.
 - Imposer par le droit une transparence financière des compagnies pétrolières, gazières, minières et hydroélectriques en activité en Birmanie
 - Prendre des mesures dans le sens d'une adhésion à l'Extractive Industries Transparency Initiative, y-compris le développement d'un respect affiché pour les droits humains fondamentaux et la promotion d'une société civile libre et ouverte.
-



Energy Insecurity: How Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy, and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)

ⁱ L'entreprise Unocal a compensé des villageois en 2005, avant d'être rachetée par Chevron, qui hérita non seulement des actifs de Unocal mais aussi de ses responsabilités légales. Chevron pourrait aujourd'hui toujours faire face à des poursuites légales pour complicité dans les abus des droits de l'homme perpétrés en relation avec le projet Yadana. Voir chapitre I, section vi du rapport. Voir aussi EarthRights International, *The Human Cost of Energy* (avril 2008), disponible sous : www.earthrights.org/publication/human-cost-energychevron-s-continuing-role-financing-oppression-andprofiting-human-rig Voir également Pourquoi Total accepte de verser des compensations dans le procès pour travail forcé (The Irrawaddy, 1^{er} décembre 2005) : http://www.irrawaddy.org/interview_show.php?art_id=5235&page=1

ⁱⁱ Une partie du gaz de Yadana a une utilisation domestique, via un gazoduc séparé : le gazoduc Kanbawk-Mikalay, à destination d'une cimenterie dans l'Etat karen. De même que Yadana, ce gazoduc a entaché de graves violations des droits de l'homme. Voir Human Rights Foundation of Monland (hurfom), *Laid Waste: human rights along the Kanbawk to Myaing Kalay gas Pipeline* (Mai 2009), disponible sous : <http://rehmonnya.org/data/Laid-Waste.pdf> . Un autre gazoduc transporte le gaz du gisement offshore de Yadana jusqu'à Rangoon, opéré par Total. Voir Yet another new pipeline transports gas from the offshore Yadana deposits to Rangoon (Yangon), operated by Total. Voir Total-operated Pipeline Begins Ops in Myanmar , Deutsche Presse-Agentur (DPA), 14 juin 2010, disponible sous : http://rigzone.com/news/article.asp?a_id=94684 a_.

ⁱⁱⁱ Earthrights International, *Total Impact: The human rights, environmental, and financial impacts of Total and Chevron's Yadana gas Project in military-ruled Burma (myanmar)*, (10 Septembre 2009), disponible sous <http://www.earthrights.org/publication/total-impact-human-rightsenvironmental-and-financial-impacts-total-and-chevron-syadana>.

^{iv} L'ensemble des exportations de gaz a, au cours de la dernière décennie, représenté environ 40% des revenus à l'exportation. D'après le bureau national des statistiques de Birmanie, la vente de gaz en 2007-2008 s'élèverait à 2.5 milliards de dollars US, et l'ensemble des revenus à l'export s'élèverait 6.4 milliards de dollars US. Voir Sean Turnell, *Dissecting the Data: Burma's Macroeconomy at the Cusp of the 2010 'Elections'* (Economics Dept., Macquarie University: Sydney, Australia, juin 2010), at 10 (citant les statistiques du Bureau Central des Statistiques du Myanmar).

^v Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en Birmanie, Tomas Ojea Quintana, a récemment considéré une commission officielle d'enquête pour possibles crimes contre l'humanité et crimes de guerre en Birmanie ("United Nations institutions may consider the possibility to establish a commission of inquiry with a specific fact-finding mandate to address the question of international crimes."). Voir Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies: Human Rights Situations that Require the Council's Attention , at 21, UN Doc. A/HRC/13/48 (March 2010) (prepared by Tomas Ojea Quintana, Special Rapporteur), available at <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/13session/AHRC-13-48.pdf>

^{vi} Robert Kelley, Un expert déclare que la Birmanie 'prépare une bombe nucléaire'. Democratic Voice of Burma , 3 juin 2010, disponible sous at <http://www.dvb.no/news/expert-says-burma%E2%80%98planning-nuclear-bomb%E2%80%99/9527>.

^{vii} Voir ERI, Total Impact, supra note 3, à 41-46.

^{viii} Id . ID 8. à 43.



Energy Insecurity: How Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy, and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)

^{ix} Voir le rapport *Pipelines Pumps Billions in Myanmar Junta's – Summary*, Deutsche Press Agentur (DPA), 10 septembre 2010, disponible sous <http://www.business-humanrights.org/Documents/2009EarthRightsreportsreBurma>.

^x Voir l'annexe A de ce rapport, voir également EarthRights International, l'appel à Total, Chevron, PTTEP et à la pratique de la transparence des revenus en Birmanie (Myanmar) (lettre ouverte publiée le 27 avril 2010), disponible à l'adresse <http://www.earthrights.org/sites/default/files/documents/call-forrevenue-transparency.pdf>. La Birmanie a été classé 3^{ème} au rang des pays les plus corrompus au monde, derrière l'Afghanistan et la Somalie. Index 2009 de perception de la corruption de Transparence International : http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009/cpi_2009_table

^{xi} Business and Human Rights Resource Centre, Appel aux entreprises pétrolières pour pratiquer la transparence des revenus, et les réponses des entreprises : <http://www.business-humanrights.org/Documents/Burmatransparency> (dernière mise à jour : 17 juin 2010).

^{xii} Id. ID 12. infra note 81; Id. infra note 97.

^{xiii} Interviews d'ERI et rapports de terrain de la zone du gazoduc de Yadana, Birmanie (2010)

^{xiv} Communication email avec l'officier de liaison du BIT en Birmanie (9 juin 2010)